



**. Conseils de quartier .**

**Quartier Charmettes-Merlettes .**

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DE QUARTIER DU 15 OCTOBRE 2021

### Présents:

1er Collège (habitants) Patricia CLOCHEZ, Sophie DEHE, Romuald ELIE, Elisabeth RINUY-BERTHAUD

2ème Collège (Acteurs locaux) : Pierre CADO pour AVNR, Raphaële CHABADEL pour les Parents d'élèves, Patrick ROUMEGOUX (AEQVP)

3ème Collège (Elus): Jean-Paul GOETSCHY, Didier GUEREMY

**Absents** : Jean-Louis BERNARDON, Jean Loup COLLIER, Brigitte DUMARTINEIX-DURAND, Jean SAWICKI (tous 4 habitants), Fati SOULI (Actrice locale), Gabrielle CARRE (Elue)

Monsieur le Maire Bruno CORADETTI  
environ 20 habitants du quartier

### Ordre du jour:

- Présentation de notre Conseil de Quartier
- Questions et informations diverses

#### 1. Présentation de notre Conseil de Quartier: [lien](#)

#### 2. Questions et informations diverses

- Comment contacter le Conseil de Quartier?
  - [flyer](#) distribué au marché des Charmettes et recueillis par la Fleuriste
  - bientôt une page dédiée sur le site de la Mairie
- Près du boulanger des Charmettes, il y a un panneau d'affichage municipal, pourquoi la réunion publique de ce soir n'y a pas été annoncée?
  - effectivement, un oubli: la réunion a été annoncée sur l'agenda du site de la Mairie, sur les panneaux lumineux, à rectifier pour la prochaine fois
- Pourquoi ne pas installer une boîte aux lettres dans le local des forums?
  - engagement de M le Maire de le faire sous 15 jours
- Le DAB (Distributeur Automatique Bancaire) devrait bientôt entrer en service. Son raccordement électrique a nécessité l'aval de l'Assemblée Générale de l'immeuble dans lequel il se trouve, ainsi que du propriétaire de la cave par laquelle transitera le câble d'alimentation: ceci explique le retard de la mise en service

- Y-a-t'il des projets de logements sociaux aux Charmettes?
  - Réponse de M le Maire: il n'y a pas de projets à l'heure actuelle, les rumeurs sont liées au recensement fait par la Mairie des lieux potentiels pour réaliser de tels logements afin de se rapprocher des 25% de logements sociaux requis par la loi SRU article 55 d'ici 2025. Dès lors qu'un tel projet serait activé un processus de concertation avec les riverains sera enclenché
- M le Maire est-il conscient que cet objectif de 25% est inatteignable au Vésinet?
  - Réponse: effectivement compte-tenu de la spécificité du Vésinet, presque 90% de la superficie est classée Site Patrimonial Remarquable, M le Maire avec d'autres Maires de communes concernées au même titre, tente de faire amender la loi et faire reconnaître cette spécificité pour ramener l'objectif à un niveau réalisable
- Quels sont les critères d'attribution des logements sociaux, la ville étant carencée a-t'elle encore son mot à dire?
  - M le Maire explique que bien que carencée la Préfecture permet au Vésinet de donner son avis pour l'attribution des logements sociaux et sur les critères de sélection: la Mairie a notamment obtenu une pondération importante pour les personnes habitant et/ou travaillant au Vésinet, ces critères devraient pouvoir être rendus publics
- Le dernier Conseil Municipal statuant sur la modification du PLU pour l'îlot des Courses a été houleux, M le Maire n'a pas rendu publique la réponse de la Préfecture sur le projet et prétend que la Préfecture avalise le projet, la Mairie peut-elle mettre cette lettre en ligne avec le compte-rendu du Conseil Municipal?
  - La lettre est arrivée le jour du Conseil Municipal et il n'a pas été possible de la diffuser avant la tenue de celui-ci
  - M le Maire confirme son avis que la Préfecture n'invalide pas la modification du PLU mais met juste en garde sur un possible recours juridique
  - La lettre ne peut être rendue publique, s'agissant d'un écrit de la Préfecture à un élu, elle est cependant consultable à la Mairie auprès du bureau de Monsieur le Maire
- Va-t'on revoir la circulation des bus lors du changement de Transdev vers Keolis? En particulier la ligne F avec des bus trop gros pour la voirie et la plupart du temps vide, des horaires entre arrêts pas réalistes poussant les chauffeurs à rouler trop vite puis à attendre à Montesson?
  - Le sujet est à l'étude et le dialogue est déjà entamé avec Keolis qui semble très à l'écoute. Il faut cependant avoir à l'esprit des contraintes liées au parc de bus et aux dépôts qui appartiennent à Ile de France Mobilités et avec lesquels les opérateurs doivent composer
- Va-t'on instaurer un bus électrique entre les Charmettes et le Centre ville?
  - C'est à l'étude: récupération des bus électriques testés à Saint Germain en Laye mais qui n'ont pas été probants, Le Vésinet s'est porté volontaire pour une autre phase de test
- Pistes cyclables: 2 axes vont être réalisés en priorité et concertation entre les communes du Pecq, du Vésinet, de Chatou et de Croissy ainsi que le département (qui finance les 11 MEur): route de Croissy et boulevard Carnot.  
La piste cyclable entre gares RER est au stade de la réflexion dans la mesure où elle ferait doublon avec le boulevard Carnot
- Que fait-on pour réduire la vitesse de circulation dans les rues du Vésinet, notamment l'avenue Hoche, ne pourrait-on pas faire stationner les véhicules en quinconce comme c'est déjà le cas dans d'autres rues?

- A partir du 1er janvier toutes les rues sauf les départementales passeront progressivement à 30 km/h
- Des radars pédagogiques ont montré que 90% des voitures respectaient les 50 km/h, en abaissant à 30 km/h on devrait également faire baisser la vitesse de ceux qui ne respectent pas
- La proposition sera étudiée
- Peut-on sécuriser les locaux à vélos par des caméras?
  - La ville est en train de faire installer des caméras de vidéo-surveillance à raison de 10 par mois depuis ce mois d'Octobre pour atteindre les 104 autorisés par la Préfecture et une demande pour 15 autres a été introduite. Grâce à l'intelligence artificielle des situations insolites pourront être repérées et attirer l'attention des policiers municipaux en charge de ces caméras. Elles permettront également une vidéo-verbalisation pour infraction notamment au stationnement mais ne peuvent pas évaluer la vitesse.
- Concernant la sécurité en général, M le Maire souligne qu'il y a un recul de la plupart des délits à l'exception des vols de vélos et des escroqueries en ligne qui ont littéralement bondi sur les 8 premiers mois de l'année. Il met également en garde contre les usurpations d'identité: la visite d'un faux plombier pour vérification des installations suivi de celle de 2 faux policiers qui rapportent que le plombier est un voleur et proposent de vérifier que rien n'a été volé...
- M le Maire nous informe également que cet été, grâce à la collaboration entre la Préfecture, la Police Nationale et la Police Municipale, 3 "projets X" = rassemblement massif de jeunes via les réseaux sociaux ont été "maîtrisés" le nombre de participants a été contenu 250 environ, lorsqu'il peut allègrement dépasser les 3000 et aucun incident notoire n'a été à déplorer.